



LETTRE D'INFORMATION SIAO 75

Volet urgence – Samusocial de Paris/ Volet insertion – Groupement associatif

**Mai/
Juin**

Édito

DES PRINCIPES POUR L'ACTION

Au moment où un nouveau Président de la République et un nouveau gouvernement entrent en fonction, et alors que la lutte contre l'exclusion a été passée sous silence durant toute la campagne, rappelons trois principes sur lesquels nous ne saurions transiger.

Premier principe, unanimement partagé par les acteurs du dispositif d'accueil, d'hébergement et d'insertion et périodiquement par quelques politiques, du moins en théorie : personne ne doit être contraint de vivre et dormir dans la rue faute de place d'hébergement. La pénurie qui perdure et voit chaque jour croître le nombre de personnes dans la rue le met

à mal, sans que pourtant ne soient prises les mesures nécessaires pour le faire respecter.

Deuxième principe : le logement doit être considéré comme le point de départ du parcours d'insertion et non comme l'aboutissement d'un trajet tortueux et incertain à travers les arcanes du dispositif d'hébergement et d'accompagnement. Le «logement d'abord» doit devenir le modèle de référence, et pour ce faire, des logements accessibles doivent être construits en nombre suffisant.

Troisième principe : toutes les personnes qui, en l'état actuel de la législation, ne

peuvent accéder au logement ordinaire du fait d'une absence de ressources ou de raisons administratives, doivent être hébergées dans des conditions les plus proches possible du logement, que ce soit en termes de caractéristiques matérielles ou de droits et d'obligations.

Espérons que des décisions politiques interviendront rapidement afin de mettre ces principes en action. Nous nous tenons prêts à y aider.

François FASSY
Eric PLIEZ

À LA UNE

« L'autocensure dans le travail social »

LES RENCONTRES DU SIAO 75

Le SIAO 75 et l'IRTS de Paris Ile-de-France poursuivent leur cycle de rencontres et vous proposent une après-midi de travail le 3 Octobre 2017 à l'IRTS Parmentier autour du thème de l'autocensure dans le travail social.

Il est de nombreuses situations où le travailleur social, soit parce qu'il suppose qu'il n'y a pas de solution, soit parce qu'il craint de nuire à la personne ou simplement de ne pas être compris, ne s'autorise pas à dire et à écrire sur une situation sociale et la mise en œuvre de son accompagne-

ment. Si tout ne peut pas s'écrire et se dire, quel sont les enjeux de l'autocensure, tant dans une demande d'orientation que dans une offre d'accueil ?

**Prévoyez dès maintenant pour vos inscriptions début septembre sur le site : rencontres-siao@siao75.fr
Attention limite des inscriptions à 50 personnes.**

Actus

Alternatives à l'hôtel



Les places alternatives à l'hôtel dites « ALTHO » s'inscrivent dans le plan de réduction des nuitées hôtelières. Elles visent donc en priorité les familles en hôtel 115 et relevant d'un accompagnement social global.

Au cours de l'année 2016, le volet insertion du SIAO a réceptionné 104 disponibilités réparties sur l'Ile-de-France, ce qui a permis l'admission de 69 familles, dont près des

2/3 a accepté une proposition hors de Paris. Une bonne part des familles sont accueillies dans un hébergement en diffus, avec ou sans cohabitation.

Nous observons du côté des familles des refus qui peuvent s'expliquer par l'éloignement géographique et la cohabitation. Mais on continue de constater des difficultés d'orientation relevant d'établissements qui ciblent des familles en attente d'un relogement. L'appel à projet participe à ce décalage car ils visaient des familles nécessitant d'un accompagnement social dit « renforcé » mais avec des perspectives d'insertion à court-terme. Nous avons donc travaillé avec les autres SIAO franciliens à l'élaboration d'un nouveau protocole présenté lors de la dernière conférence des SIAO. Ce protocole vise à

harmoniser la régulation de ces places au niveau régional et cherche à préciser un peu plus le public visé, c'est-à-dire les familles en voie d'insertion nécessitant un accompagnement social en hébergement.

Une évolution pour solibail

Le Solibail, dispositif d'intermédiation locative financé par l'Etat, vise à mobiliser des logements du parc privé. Il s'est considérablement étoffé depuis 2009, à la fois par le nombre de logements captés, le nombre de ménages hébergés dans le dispositif et le nombre d'associations assurant l'accompagnement social et la gestion des appartements.

Les critères d'accès ont évolué et se sont précisés au fur et à mesure du développement du dispositif. La principale évolution concerne les ressources. Si à son lancement, le Solibail était exclusivement réservé aux ménages en emploi, l'insertion professionnelle n'est aujourd'hui plus un prérequis. Les ménages percevant le RSA et les prestations familiales peuvent y accéder. Ceci étant, leur accès reste limité compte tenu du taux de participation demandé aux ménages (25 % des

ressources) en plus du paiement des charges liées au logement. Le montant de ces charges est variable suivant le logement pressenti. Dès lors, il est source d'iniquité.

Une réflexion est menée depuis quelques semaines par la DRIHL avec les gestionnaires et les SIAO, autour de nouvelles modalités de participation des ménages : celles-ci devraient varier de 20 % à 30 % selon la situation du logement par rapport aux fluides. Ces nouvelles règles de calculs de la participation et du reste pour vivre devraient entrer en vigueur avant le début de l'été. Nous nous félicitons de cet ajustement du référentiel qui devrait bénéficier essentiellement aux familles hébergées en Hotel-115 et qui n'ont plus rien à y faire.

L'Activité en Chiffres



Depuis le début de l'année, le SIAO insertion a réceptionné 5 323 demandes différentes pour 7 501 personnes. 57% se portent vers de l'hébergement, 24% vers du logement adapté et 18% vers du logement social. Entre janvier et avril 2017, 419 ménages ont été admis en hébergement soit 675 personnes.

Malgré nos difficultés à recenser les admissions en logement adapté depuis le passage au SI-SIAO, entre le 1er janvier et 30 avril 2017, nous dénombrons 132 ménages admis dans un dispositif d'intermédiation locative et 123 ménages admis en résidences sociales et pensions de famille. Enfin, sur cette même période, 272 ménages ont obtenu un logement social après avoir été inscrits par le SIAO sur SYPLO.

Entre le 1er janvier et le 30 avril 2016, le SIAO urgence de Paris a reçu 15 897 demandes de 3 206 personnes isolées différentes. Soit une moyenne de 190 demandes par jour. Le SIAO UP a réalisé sur cette même période 1 353 propositions d'hébergement, dont 154 ont été refusées par les personnes ou les structures. 1 082 personnes différentes ont été hébergées au moins une fois suite à leur(s) demande(s), soit 33% des demandeurs.

ENQUÊTE FLASH DE LA COORDINATION DES MARAUDES

Les 1ers et 2 février 2017, les maraudes parisiennes ont participé à une enquête flash sous l'impulsion des responsables de zone de la coordination des maraudes. Objectifs de l'enquête : Apporter des éléments de connaissance sur les personnes rencontrées à la rue par les maraudes, leur parcours, leurs demandes, et les réponses qui leurs sont apportées. Cette enquête participe également à une démarche d'observation sociale, et de plaidoyer pour favoriser la réflexion sur l'adéquation entre les besoins observés à la rue et les réponses disponibles.

Sur les 2 jours & 2 nuits, l'ensemble des maraudes d'intervention sociale, des maraudes d'évaluation et d'orientation ainsi que 3 maraudes bénévoles se sont mobilisées et réparties dans le temps et dans l'espace, permettant une couverture spatiale des différents arrondissements. 170

maraudeurs ont participé à l'enquête, nous les remercions grandement pour leur mobilisation !

Au total, 878 personnes ont été rencontrées par les différentes maraudes - correspond 796 ménages. Il s'agit majoritairement de personnes isolées, avec des temps d'errance de plus de 5 ans dans la moitié des situations, signe d'une précarité installée dans la durée.

Le rapport d'analyse de l'enquête est disponible, ainsi qu'une synthèse. Vous pouvez la demander à l'adresse suivante : coordinationdesmaraudes@samusocial-75.fr

Actus

FAVORISER L'ACCÈS DES PERSONNES SANS-ABRI VIEILLISSANTES AUX RÉSIDENCES AUTONOMIE

Pour favoriser l'accès et le maintien des personnes vieillissantes -sans abri ou hébergées- dans les structures pour personnes âgées, le Samu social de Paris expérimente actuellement une mission interface, déclinée par un travailleur social. Ce projet s'inspire de l'initiative mise en place en Loire atlantique par le SIAO 44. Il s'inscrit plus largement dans le cadre de la plateforme des 15 propositions pour la prise en charge des personnes vieillissantes, établie par SSP pour alimenter les travaux de définition du nouveau schéma parisien en direction des seniors 2017-2021.

Le travailleur social, positionné sur cette mission interface entre les centres d'hébergement et les structures d'accueil pour personnes âgées, interviendra auprès des référents sociaux des structures d'hébergement en amont pour préparer des orientations vers les dispositifs pour personnes âgées ; travailler le projet avec les personnes sans abri (présentation des dispositifs, visites,...) et les structures d'accueil. Il interviendra également en aval des orientations pour stabiliser l'intégration: visites et accompagnement social des personnes orientées, passage de relais avec un autre référent social, activation mesure de tutelle/curatelle, recherche de solutions alternatives si l'intégration achoppe.

Il proposera un appui à 6 structures d'hébergement, autour de temps collectifs avec les référents sociaux, de présentation des dispositifs à destination des personnes vieillissantes et des procédures à mettre en place pour permettre l'accès aux droits en interaction avec les partenaires. Il apportera également un appui technique et des conseils autour des situations individuelles. Cette expérimentation, débute actuellement pour une durée de 10 mois.

SIAO 75

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale du GCSMS SIAO Insertion 75 s'est tenue le 25 avril dans les locaux du CHRS Villa Fromentin -Groupe SOS Habitat et soins. Nous avons enregistré l'adhésion d'un nouveau membre, Les Compagnons de la Nuit. Le GCSMS compte 48 adhérents dont 46 associations, ceci montre la vitalité et la force collective du mouvement associatif quand il fait le choix de se regrouper.

L'équipe a présenté les chiffres 2016 : le SIAO Insertion a reçu 18 419 demandes, concernant 27 955 personnes dont 4 328 enfants, soit une augmentation de 21% des demandes. Ces demandes ont donné lieu à 2 955 admissions, concernant 5 617 personnes, soit 1 admission pour 5 demandes.

Nous avons reçu Martine Théaudière, Présidente de la Fnars IdF, et avons pu échanger ensemble sur « l'impact de la régulation SIAO en Ile de France » et des changements observés depuis leur mise en place.

Retrouvez le rapport d'activité ici : SIAO Insertion 75 - [Rapport d'Activité et d'Observation 2016](#)

Contacts

SIAO Urgence

tél : 01.71.80.30.11

mail : siaoup.isole@samusocial-75.fr

mail : siaoup.famille@samusocial-75.fr

SIAO Insertion

tél : 01.83.97.66.79/80

mail : siao-administratif@siao75.fr

mail : direction@siao75.fr

www.siao75.fr

commission.orientation@siao75.fr